

Lycéennes, elles travaillent à côté de leurs études

Jeunes correspondants. Elèves à Le Verrier, Loane Delord et Jeanne Couturiaux travaillent à côté de leurs études. Comment gèrent-elles cette expérience professionnelle ?

Témoignages

À 18 ans, Jeanne Couturiaux, en Terminale générale au lycée Le Verrier, travaille au rayon boulangerie à l'hypermarché Leclerc à Agneaux.

Après plusieurs recherches d'emploi infructueuses, la jeune fille a obtenu en mai 2023 « **un CDI étudiant** » dans la grande surface. Il s'agit d'un contrat de travail à temps partiel afin que l'étudiante puisse alterner entre ses études et son travail. Jeanne travaille dix heures par semaine, le samedi.

« **J'ai travaillé tout le mois de juillet jusqu'à 6 ou 8 heures par jour, soit une semaine de 35 heures. J'ai ensuite repris en septembre avec mes horaires habituels** », explique la lycéenne, chargée de réaliser les emballages et de trancher le pain, de vendre et de conseiller les clients. « Apporter de la satisfaction aux clients, un sourire, un merci, ça montre que je suis utile pour eux. »

« Il suffit d'être motivé »

Cette expérience commerciale l'a aidée à y voir un peu plus clair dans son avenir professionnel : « J'ai fait un stage avec des enfants en crèche parce que c'est ce qui me plaisait au début. À la base je n'étais pas spécialement intéressée par le commerce mais maintenant c'est quelque chose que j'envisage ».

S'il n'est pas facile de « **n'avoir qu'une journée le week-end pour réviser ses leçons** », Jeanne a rapidement su « **jongler entre le lycée et le magasin** ». D'ailleurs, elle affirme ne pas se priver de sorties entre amis : « J'ai déjà fait des nuits courtes en me réveillant le lendemain pour aller travailler et j'étais en forme. Il suffit d'être motivée. »

Jeanne a choisi de travailler pour se « **faire plaisir** », s'offrir une voiture et économiser pour ses études et la location d'un appartement. En quatre samedis, elle gagne environ 395 €. « «Le fait d'avoir un emploi sur mon CV peut motiver les futurs employeurs à me recruter »,»souligne la jeune fille.

Habitante de Domjean, Loane Delord, 16 ans, est en Première générale à Le Verrier. Le 24 juillet 2023, elle a décidé de travailler 25 heures par semaine en tant que serveuse dans un restaurant à Saint-Lô. Mineure, elle a eu besoin de l'autorisation de ses parents pour obtenir ce travail. Elle travaillait le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 11 h 45 à 15 h puis le soir de 19 h à 22 h. « J'ai gagné 1 146 € en un mois et demi. »

À la rentrée, Loane a enchaîné des petits contrats pour certains week-ends et certains soirs après les cours, où elle effectuait le service en salle. « C'est difficile au niveau de l'organisation car j'habite à trente minutes de mon travail et mes parents ont aussi des horaires de travail, alors ce n'est pas toujours évident pour eux de m'emmener. » Loane a donc appris à avoir une organisation différente mais aussi à gérer ses émotions et à travailler en équipe.

Comme Jeanne, Loane voulait gagner de l'argent pour payer ses études et se faire plaisir. « Il ne faut pas être pressé de travailler, on pense que c'est quelque chose de cool mais c'est aussi beaucoup de contraintes. Je conseille de ne travailler que si c'est une nécessité ou si on en a vraiment envie. »



Jeanne Couturiaux (à gauche) et Loane Delord respectivement en terminale et première au lycée Le Verrier concilient études et petit job. Une riche expérience. Ouest-France